

## Ce n'est pas le moment de cloisonner les idées

Bilan 2019

# Le passif de l'Etat est deux fois supérieur aux actifs

La situation nette de l'État continue de se creuser année après année. Et ce n'est pas fini

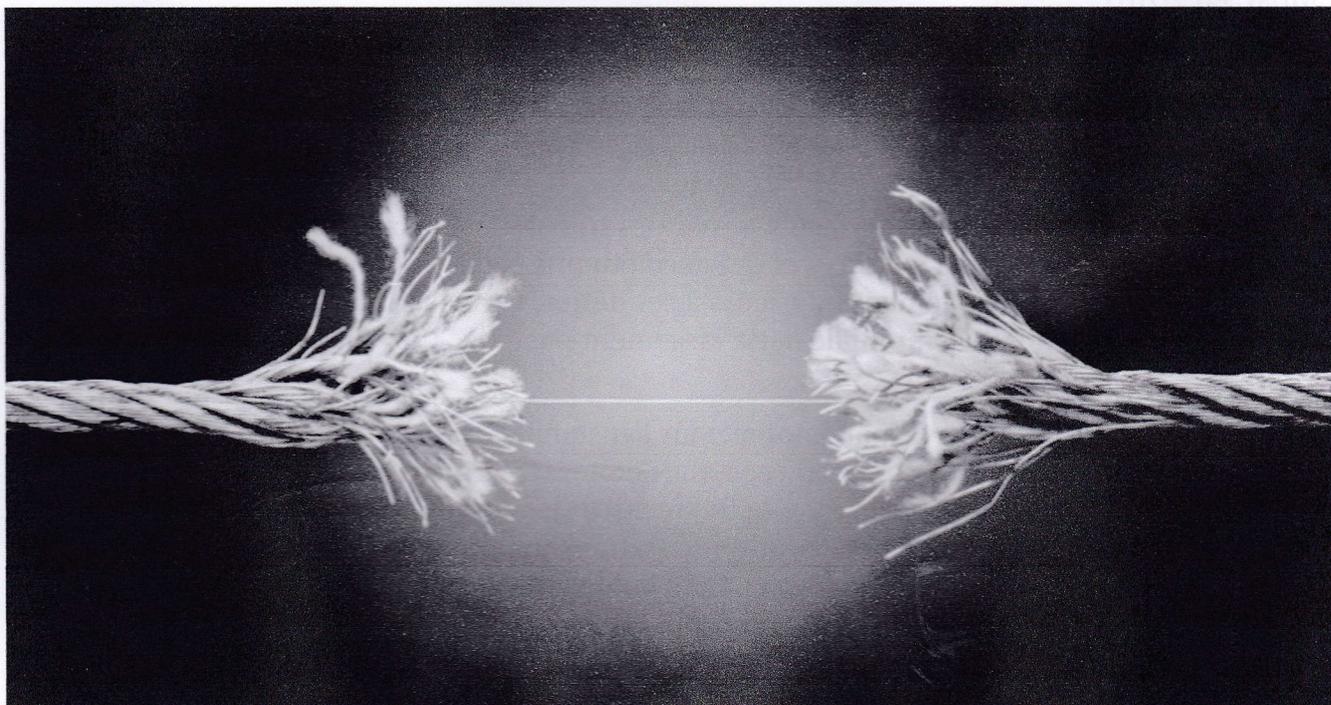


Photo par Copperpipe, Freepik.com



*Mécomptes publics, François Ecalle*

La Cour des comptes vient de certifier, avec quelques réserves, les comptes de l'État pour 2019. Il s'agit de sa comptabilité générale, qui est la plus proche de celle des entreprises mais s'en distingue en raison de certaines spécificités de l'État. Elle diffère de la comptabilité budgétaire, une comptabilité de caisse qui permet de suivre l'exécution du budget, et de la comptabilité nationale, qui permet de faire des comparaisons

internationales de la dette et du déficit publics. La comptabilité générale est moins connue et moins utilisée mais elle complète les deux autres par des informations intéressantes.

### **Situation nette très négative de - 1 370 Mds €**

Elle permet en particulier d'établir le bilan de l'État : son passif s'élevait à 2 449 Mds€ à la fin de 2019, soit un montant plus de deux fois supérieur à celui de ses actifs (1 079 Mds€). Sa situation nette était donc très négative et formait un trou de - 1 370 Mds€. Il va profondément se creuser en 2020.

Une société qui présente un tel bilan est obligée de le déposer rapidement au tribunal de commerce, mais l'État dispose d'un actif très particulier et non comptabilisé dans son bilan qui assure en principe sa pérennité : la capacité à lever des impôts et à en augmenter le taux. Cette capacité n'est toutefois pas infinie, ce qui peut rendre ce bilan inquiétant pour l'avenir.

La situation nette négative de l'État résulte de l'accumulation de résultats annuels déficitaires. Son compte de résultat s'est ainsi soldé par un déficit de 85 Mds€ en 2019 (52 Mds€ en 2018).

“Une société qui présente un tel bilan est obligée de le déposer mais l'État dispose d'un actif très particulier et non comptabilisé dans son bilan qui assure en principe sa pérennité : la capacité à lever des impôts et à en augmenter le taux”

Ce déficit est creusé, entre autres facteurs, par des transferts aux collectivités territoriales qui se sont élevés à 71 Mds€ en 2019 et qui permettent à celles-ci d'investir plus que lui. Si les actifs de l'État sont nettement inférieurs à ses dettes, les collectivités locales ont, à l'inverse, une situation patrimoniale nette largement positive.

L'Insee établit des comptes de patrimoine pour l'ensemble des administrations publiques (l'État et ses établissements publics du secteur non marchand, les collectivités locales et les administrations de Sécurité sociale). À la fin de 2018 (les comptes de 2019 ne sont pas encore connus), le patrimoine net des administrations publiques valait 302 Mds€, soit 13 % du PIB. Celui de l'État et de ses établissements publics était fortement négatif (- 1 296 Mds€) tandis que celui des administrations publiques locales était largement positif (+ 1 422 Mds€). Celui des organismes de sécurité sociale était positif (+ 177 Mds€).

Les actifs sont donc encore supérieurs aux passifs pour l'ensemble des administrations publiques, mais cette situation nette se dégrade rapidement depuis la crise de 2008-2009 : en 2007, elle représentait 58 % du PIB et elle s'est donc réduite de 45 points en 12 ans pour revenir à 13 %.

“Les actifs sont donc encore supérieurs aux passifs pour l'ensemble des administrations publiques, mais cette situation nette se dégrade rapidement. En 2007, elle représentait 58 % du PIB et elle s'est donc réduite de 45 points en 12 ans pour revenir à 13 %”

Du fait de la hausse de leur endettement que la crise va entraîner, le patrimoine net des administrations publiques sera probablement négatif à la fin de 2020.